

# DEPARTEMENT DE LA DRÔME

MAIRIE DE BEAUVOISIN

26170

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 29 novembre 2017

Présents : THIRIOT Christian, DUMAS Chantal, ETIENNE Pierre, CORNAND Jean-Jacques, MARCHAL Laurence, DRAMAIX Jean-Guy.

Excusés : BLAIN Bruno, MILLET Jérôme.

Absent : BERARD Patrick.

Mme DUMAS Chantal a été désignée secrétaire de séance.

### **1. Courrier Marc DUMAS :**

Marc DUMAS démissionne du conseil municipal. Monsieur le Maire prend acte de cette décision et ne fait pas de commentaire. Pour information, ce courrier sera envoyé à Monsieur le Préfet.

### **2. Point assainissement :**

\* Emprunt : choix organisme bancaire : Le conseil municipal décide de retenir la proposition du crédit agricole avec un taux réduit de 1.3620 % dont la prochaine échéance sera le 14 janvier 2018. Adopté à l'unanimité.

\* Prix de l'eau : le prix de 1.20 € du m3 assainie est confirmé. Adopté à l'unanimité.

\* Avis exécutoire facturation boîtes de branchement tranche 1 (Jonchiers - Retrache) : Les habitants vont recevoir la facture du branchement.

\* Redevance assainissement : pas de facturation sur 2017.

\* Travaux : La station d'épuration quartier Les Granges est pratiquement achevée. Les travaux sur le réseau se poursuivent quartier la Bâtie.

### **3. Décision modificative budget 2017 :**

Recette emprunt : 100 000 € - frais de dossier : 200 €

Virement de crédits de 140 000 € sur le compte des travaux assainissement.

Adopté à l'unanimité

### **4. Point urbanisme :**

Demande de permis de construire déposé par Mr ARDISSON pour la transformation d'un local technique en maison d'habitation avec piscine. Dossier transmis à la DDT avec un avis favorable en précisant que Monsieur ARDISSON devra prendre un branchement supplémentaire pour l'assainissement.

### **5. Point adressage postal :**

Attribution des noms de voies par le groupe de travail.

### **6. Point rencontre sur chemin rural 26 (MARTIN) :**

Point sur les discussions engagées entre la mairie et Mr Martin. Dossier non terminé, à finaliser.

### **7. Impact sécheresse sur maisons habitations et édifice : démarches à entreprendre ?**

- Département de la Drôme non reconnu en état de catastrophe naturelle

- Attente décision du Préfet sur demandes déposées par d'autres communes

- Collecte d'informations auprès des sinistrés de la commune, prise d'informations auprès des compagnies d'assurance.

**8. Questions diverses :**

- Accord de principe pour demander un devis extension réseau d'eau quartier Jonchiers.

- 17 décembre : goûter de Noël

- 30 décembre : permanence inscription listes électorales.

Vu pour être affiché le 04 décembre 2017 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Beauvoisin, le 04 décembre 2017

Le Maire, Christian THIRIOT

